

**Partout opposons-nous  
aux règles dérogatoires  
du code du travail**



**Pandémie ou pas, la même logique prévaut pour les patrons : On devrait continuer à privatiser les richesses que nous créons et à socialiser leurs déficits. Ça n'a que trop durer l'exploitation !**



Avec la loi d'état d'urgence sanitaire, et ses ordonnances dérogatoires au code du travail, les patrons ont le vent en poupe pour finir de détruire nos droits et conquies sociaux.

Jours de congés payés, de RTT, de Congés Epargne Temps, de forfaits jours confisqués ; Allongement de la durée hebdomadaire de travail à 60 heures ; Suppression des repos hebdomadaires ; généralisation du travail le dimanche... Tout doit passer à la moulinette du capitalisme et souvent dans l'illégalité la plus totale puisque les décrets relatifs au temps de travail n'ont pas encore été publiés.

Cerise sur le gâteau, le travailleur qui ne respecterait pas les règles de sécurité (qui le plus souvent ne garantissent pas la protection des salariés) pourrait être sanctionné, voir licencié. Scandaleux et inacceptable !

Sous couvert d'union sacrée et de dialogue social, nous devrions faire preuve d'une soit-disante solidarité envers la nation et les salariés- les soignant.e.s notamment- qui sont décrit aujourd'hui comme des héros (alors qu'hier Macron envoyait ses milices pour les tabasser et les gazer).

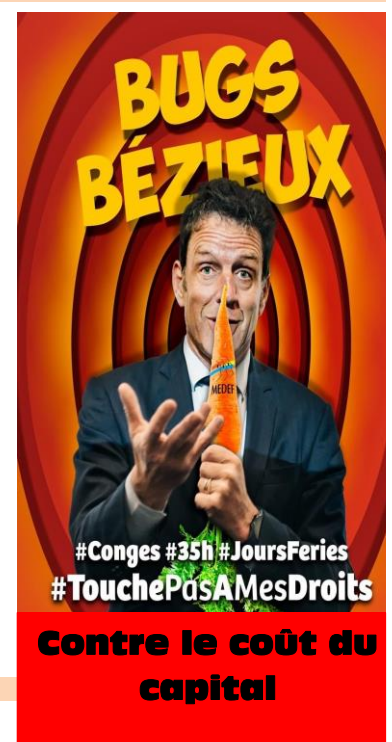
La seule solidarité qui vaille, et il est bon de le rappeler,

c'est de rester confiné et de respecter tous les gestes barrières. Tous nos syndicats, nos élus et mandatés, doivent s'opposer à la mise en place de ces mesures dérogatoires. Il est aussi hors de question que la CGT approuve le document « guide des bonnes pratiques » qui n'a pour seul intérêt que d'apporter une caution syndicale à la décision du patron de faire redémarrer l'activité de la boîte avec le plus souvent des garanties sanitaires très insuffisantes.

**Dans le public, recours au Conseil d'Etat contre l'ordonnance sur les jours de congés et de RTT.** L'UFSE-CGT avec la FDSP-CGT, la FDSAS-CGT et la confédération CGT vont engager un recours au Conseil d'Etat (référé suspension et requête au fond) contre l'ordonnance no 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire. La CGT a sollicité l'expertise d'un avocat. Bien évidemment, la lutte politique contre ces mesures inacceptables doit se poursuivre et s'amplifier. Plus que jamais, dénonçons haut et fort les mensonges des patrons sur le soit disant cout du travail. Ce qui appauvrit les travailleur.ses.rs, c'est le

coût du capital. Pour la CGT, le travail sera toujours une richesse.

**Nous prendrait-on pour des imbéciles ? S'il y a du travail 12H par jour et 60H par semaine, pour soit disant relancer l'économie, pourquoi ne pas embaucher massivement les millions de privés d'emploi, et de travailleurs pauvres ?**



**Contre le coût du capital**

# Pour Le développement du service public Le capital de celles et ceux qui n'en ont pas !



La crise sanitaire actuelle ne fait que confirmer le bien fondé des propositions et revendications de la CGT. Comme en témoignent celles et ceux, d'une manière ou d'une autre (applaudissements au balcon, petit mot sur les poubelles pour les éboueurs...), qui saluent et remercient les fonctionnaires pour leur engagement au nom de l'intérêt collectif, le service public « à la Française » constitue bel et bien le capital de ceux qui n'en ont pas, même si depuis plus de 40 ans, il n'a cessé d'être dépecé sur l'autel de la privatisation et du profit capitaliste.

**Nous ne sommes pas des héros, nous sommes des pros !** Qu'elles.ils soient enseignants, soignants, agents des collectivités territoriales, postiers, travailleu.ses.rs de sociétés nationales (électriciens et gaziers, cheminot.e.s), toutes et tous, de par leur professionnalisme et leur attachement à l'intérêt général, ont mis en exergue le fait que le service public était bel et bien la colonne vertébrale de l'intervention publique. S'il ne faut pas bouder les remerciements et les applaudissements, les fonctionnaires, notamment les infirmier.e.s, ne veulent pas être qualifié.e.s de héros, ni même aller défiler sur les champs Elysées le 14 juillet. Elles.ils demandent légitimement que leurs revendications soient enfin pris en compte et que le gouvernement Macron mette fin à sa politique de casse et de privatisation du service public, ainsi qu'à ses mensonges perpétuels.

**Exigeons donc un plan massif d'embauches dans tous les services publics, avec une augmentation des salaires (la valeur du point d'indice), et réapproprions-nous collectivement les grands secteurs stratégiques de la France. Il ne peut y avoir de service public sans industrie, et d'industrie sans service public.**

Pour une CGT utile et efficace,  
répondant aux besoins des travailleu.ses.rs

Pour une CGT revendicative, de classe et de masse

Pour le bien-être, la liberté et notre émancipation

Renforçons-nous en proposant l'adhésion à la CGT

Contact : 02 38 62 52 22 //udcgt45@gmail.com

